

À L'ATTENTION DES  
COLLECTIVITÉS  
MEMBRES DE TE38

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : FINANCEZ VOS TRAVAUX !

TOUT SAVOIR SUR LA PRIME ISERENOV'



MARS 2024

 territoire  
d'énergie  
ISÈRE

ISERENOV'  
par TE38

Jusqu'à 16 000 €

d'aide financière

**MONTANT DES DÉPENSES HT :**

- **50%** pour une première tranche de travaux allant jusqu'à **20 000 €**
- **20%** pour une seconde tranche de travaux allant de **20 000 € à 50 000 €**



**REEMPLACEMENT DES FENÊTRES D'UNE CANTINE SCOLAIRE**

**22 218€ HT**  
Travaux total



**10 443€**  
Part commune

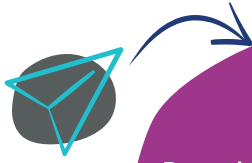


**10 443€**  
Subvention ISERENOV'



**50%**  
du montant total  
des travaux

# UNE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES



## 1 DEMANDE DE FINANCEMENT

Pour bénéficier de la prime ISERENOV', toute demande doit être soumise via l'adresse [iserenov@te38.fr](mailto:iserenov@te38.fr).

→ *TE38 contrôle votre éligibilité et vous fournit un dossier d'aide à compléter et à nous renvoyer.*



## 2 LANCEMENT DES TRAVAUX

Après réception de tous ces éléments, votre dossier est étudié.

→ *Si votre demande répond aux critères d'éligibilité de l'aide, vous recevez un accusé de réception valant autorisation de démarrer les travaux.*



## 3 VERSEMENT DE LA PRIME

Une fois les travaux réalisés, la commune est tenue de nous fournir ses factures dans un délai de 4 mois maximum après la fin des travaux.

→ *Vous recevrez un courrier confirmant le versement de votre aide.*

# DÉCOUVREZ ISERENOV'

## Accélérez et valorisez vos projets d'amélioration énergétique du patrimoine bâti avec TE38

### POURQUOI CHOISIR ISERENOV' ?

Économisez sur vos factures d'énergie tout en contribuant à la transition énergétique. Grâce au dispositif ISERENOV', bénéficiez d'un soutien financier pour valoriser votre patrimoine et contribuer aux objectifs de neutralité carbone.



#### **VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE :**

Modernisez et améliorez la performance énergétique de vos infrastructures.



#### **RÉDUISEZ VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES :**

Engagez une action concrète pour envisager des territoires plus sobres en énergie et en carbone, améliorant la qualité de vie tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.



#### **ACCÉLÉREZ VOS PROJETS :**

Simplifiez et accélérez la réalisation des travaux d'amélioration énergétique au sein de votre collectivité.

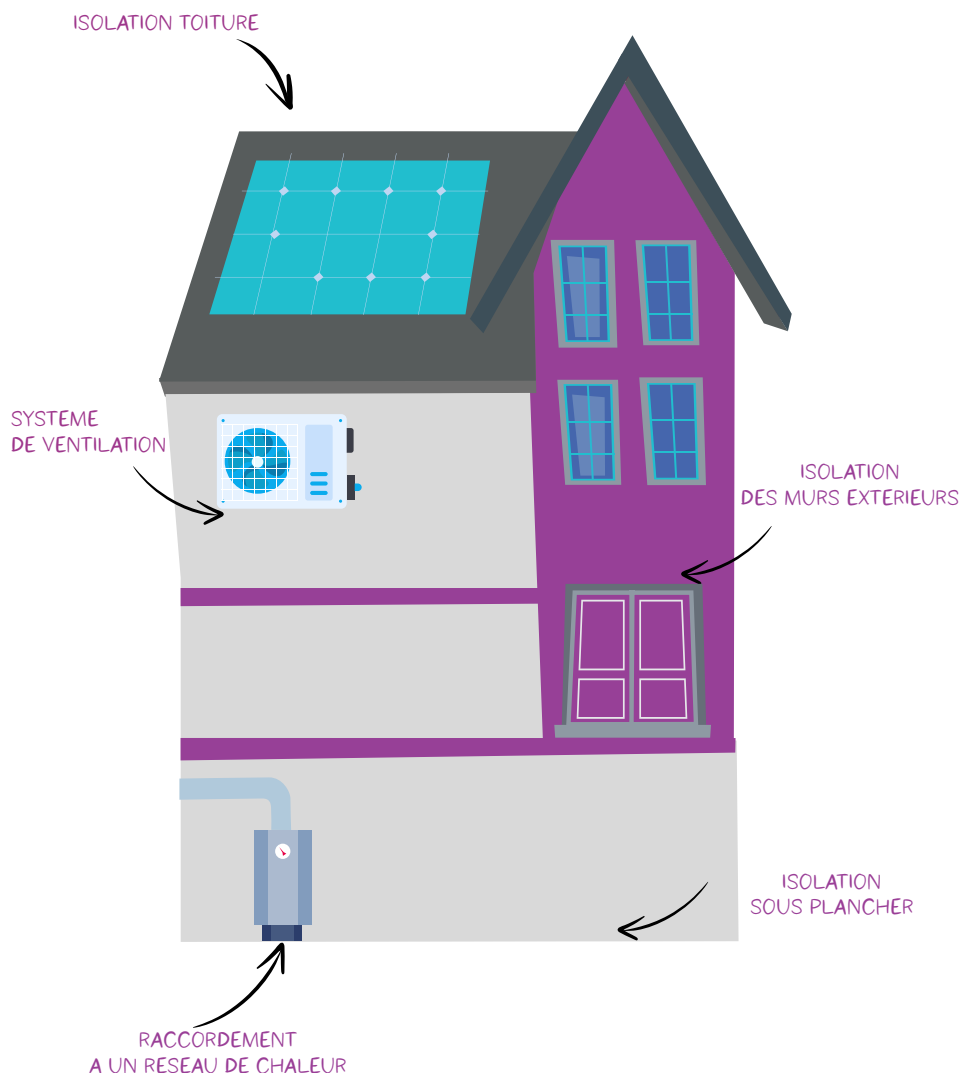


### POUR QUI ?

- Les intercommunalités adhérentes à TE38 dès lors que le bâtiment est situé sur un territoire pour lequel TE38 perçoit la TICFE-C.
- Les autres regroupements de collectivités dès lors que TE38 perçoit la TICFE-C sur l'ensemble du groupement concerné.
- Les communes pour lesquelles TE38 perçoit la TICFE-C.

# LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

ISERENOV' a pour objectif de promouvoir la réalisation de travaux spécifiques visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Les projets éligibles peuvent ainsi concerner :



Retrouvez la liste complète sur [www.te38.fr/iserenov/](http://www.te38.fr/iserenov/)

# Des questions sur nos compétences ?

Contactez-nous !



**Territoire d'énergie Isère**

27 rue Pierre Sémard

38 000 Grenoble



contact@te38.fr



04 76 03 19 20

Retrouvez toutes nos actualités  
et notre espace documentaire sur  
[www.te38.fr](http://www.te38.fr)



Suivez-nous sur LinkedIn  
TE38



territoire  
d'énergie  
ISÈRE